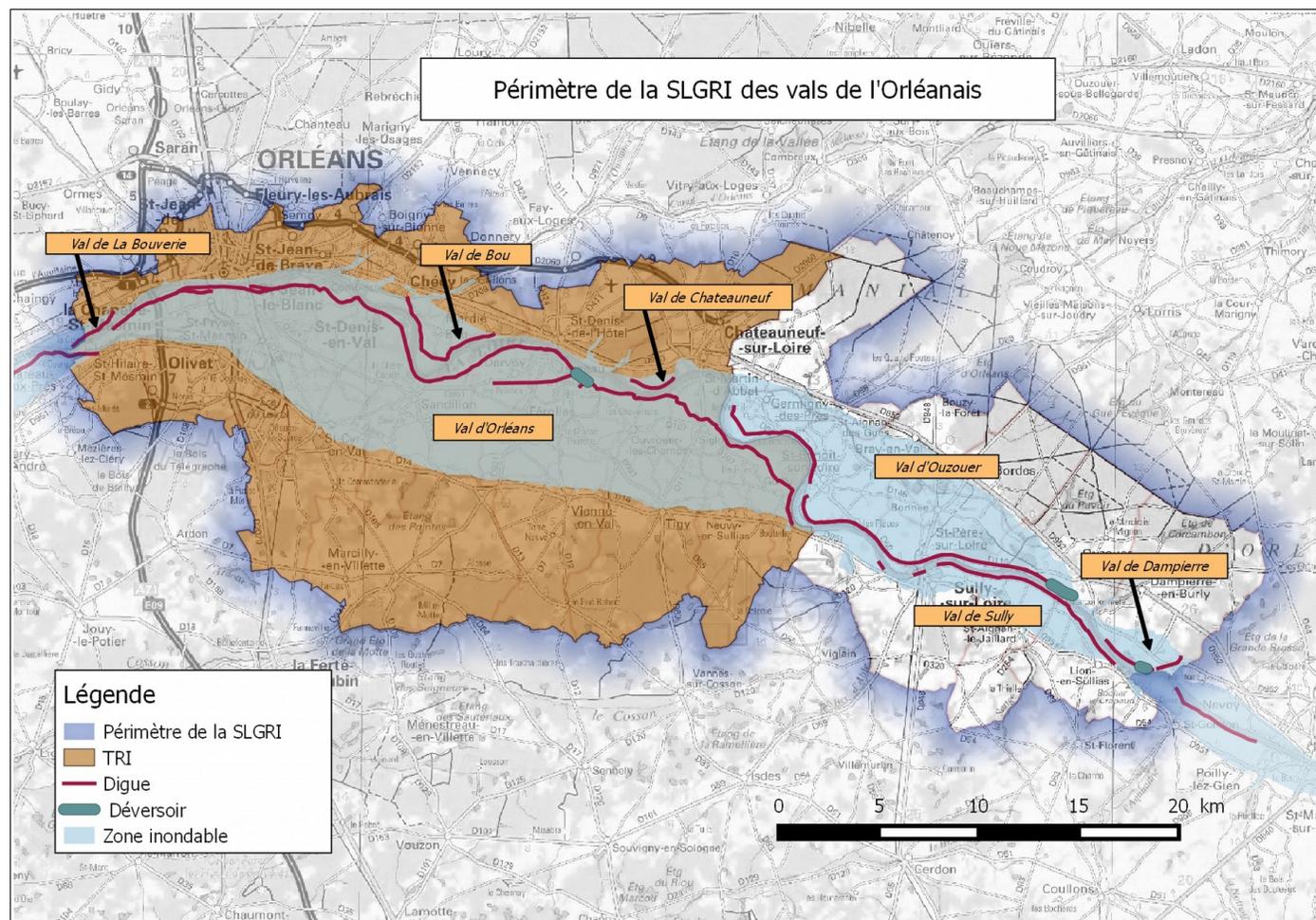


TRI : ORLEANS

Fiche de Synthèse de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

Une stratégie : SLGRI de Vals de l'Orléanais

consultable à l'adresse suivante : <http://www.loiret.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-risques/Risques/La-Strategie-Locale-de-Gestion-du-Risque-d-Inondation-du-Val-d-Orleans-SLGRI>



Porteurs : Orléans Métropole

Périmètre : TRI d'Orléans et 13 communes supplémentaires

Type d'aléa : Débordement de la Loire

- Liste des parties prenantes fixée par arrêté du 16/11/2015
- Examen en CIPL du 21/02/2017
- SLGRI approuvée le 4/05/2017 modifié le 29 juin 2018 par arrêtés départementaux du Préfet du Loiret

Dispositifs existants :

- DICRIM : 40 réalisés / 40 attendus
- PCS : 40 réalisés / 40 attendus
- PPRi :
 - PPRi de la Loire « val de Sully », approuvé le 13/06/2018
 - PPRi de la Loire « val amont », approuvé le 20/01/2015
 - PPRi de la Loire « agglomération Orléanaise », approuvé le 20/01/2015
- Le territoire est protégé par des systèmes d'endiguement

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Crue de la Loire : crues ayant impacté la Loire moyenne

- 14 au XVI^e, 16 au XVII^e, 28 au XVIII^e
- 16 supérieures à 4,00 mètres à Orléans et 7 supérieures à 5,00 mètres à Orléans au XIX^e, dont les trois grandes crues de 1846, 1856 et 1866, respectivement 6,78 m, 7,10 m et 6,92 m
- 4 supérieures à 4,00 mètres à Orléans au XX^e, dont celle d'octobre 1907 qui a atteint 5,68 m

SCÉNARIOS DE DÉBORDEMENTS DES COURS D'EAU CARTOGRAPHIES SUR LE TRI

➤ Évènement fréquent :

- crue de décembre 2003 pour la Loire soit 3 400 m³/s au bec d'Allier écrêté par le barrage de Villerest, ce qui correspond à une crue de période de retour comprise entre 20 et 30 ans
- Enjeux impactés:
POPULATION : 250 habitants
EMPLOIS: 30 entreprises

➤ Évènement moyen :

- aléa de référence retenu pour la révision des PPRi du val d'Orléans. Il s'agit d'un scénario composite qui intègre les inondations liées à la défaillance des digues lors des trois grandes crues du XIX^e siècle (période de retour de 150 à 200 ans et débi de l'ordre de 7000 m³/s au bec d'Allier) et, pour les secteurs amont du val où la levée n'a pas rompu, une inondation théorique basée sur la simulation d'une brèche lors d'une crue centennale(débit de 6000 m³/s au bec d'Allier, écrêté par le barrage de Villerest)
- Enjeux impactés:
POPULATION : 67 000 habitants
EMPLOIS: 23 500

➤ **Évènement exceptionnel :**

- évènement de période de retour 1000 ans, correspondant à un débit de 10 000 m³/s au bec d'Allier, écrêté par le barrage de Villerest.
- Enjeux impactés:
POPULATION : 69 000 habitants
EMPLOIS: 23 500

LES AXES MAJEURS DE LA STRATÉGIE LOCALE

1. Maîtrise de l'inondation : prévenir la formation de brèches dans les digues et maîtriser l'entrée d'eau dans les vals

- Optimiser le fonctionnement des divers ouvrages. Rétablir le fonctionnement du déversoir de Jargeau et du déversoir d'Ouzouer, traiter les points bas des digues
- Prévenir la défaillance des ouvrages par la poursuite des travaux de restauration et l'entretien du lit de la Loire et des digues
- Assurer la pérennité et la cohérence de la gestion des levées (digues) et du lit du fleuve : émergence d'une structure gestionnaire, application des directives relatives à la GEMAPI et conventionner la gestion des ouvrages entre l'État et les collectivités.

2 - Diminuer le risque dans les zones exposées : agir sur la vulnérabilité des enjeux et l'occupation des sols

- Diminuer l'exposition lorsque cela est possible et pertinent : Réalisation d'une digue à Saint-Jean-le-Blanc (complémentaire au déversoir de Jargeau)
- Approfondir la fermeture du canal d'Orléans pour protéger Bou.
- Réduire la vulnérabilité du territoire. Réviser les PPRi pour introduire des mesures de résilience et maintenir les champs d'expansion des crues, organiser la solidarité des territoires pour permettre aux secteurs en zone inondable de recevoir les services qu'ils ne peuvent accueillir
- Faire du risque d'inondation un point de vigilance pour le contrôle des installations et équipements sensibles
- Appréhender la sensibilité du territoire aux inondations autres que liées aux débordements de la Loire.

3. Préparer la crise et la post-crise : coordination et préparation des acteurs

- Préparation des acteurs à la crise. Plans ORSIL à mettre à jour, PCS à faire évoluer vers PICS, susciter les diagnostics de vulnérabilité, mise à disposition de listes de matériel sensible à déplacer, favoriser les Réserves communales de sécurité civile, recenser les biens culturels en zone inondable
- Coordination des acteurs : plans ORSIL, PCS, solidarité entre territoires
- Anticipation du besoin de relogement : besoins, mobilisation du potentiel régional
- Limiter les impacts sur les réseaux : AEP nord agglomération à sécuriser, fragilités, déchets, ...
- Prise de conscience du risque chez les citoyens : chaque citoyen acteur de sa propre sécurité, Plans Familiaux, Plan Particuliers de Mise en Sécurité (scolaires, ...)

4. Communiquer vers les différents publics et coordonner l'information sur le risque

- Communication vers la population et les personnes relais : approfondir la connaissance des

inondations « ressentie » par la population. Former les réserves communales et les agents des communes à la réalité des situations, sensibiliser les jeunes, utiliser l'information « IAL » ...

- Actualisation vers acteurs « clés »
- Communiquer auprès des acteurs économiques : Plans de continuité d'activités à inciter
- Valoriser les traces historiques de l'inondation sur le territoire : repères de crue et messages d'accompagnement, vestiges du château de l'Isle.

5. Faire vivre la stratégie des vals de l'Orléanais

- Structuration de la gouvernance du risque d'inondation : organisation des structures locales (EPCI)
- Organisation de la déclinaison opérationnelle : des réunions techniques doivent être animées, les acteurs porteurs de projets identifiés et un calendrier de mise en oeuvre établi ...
- Animation de la SLGRI : incitations vis-à-vis de porteurs de projets. Mobilisation des outils contractuels, prise en compte des évolutions ...

PROGRAMMES D' ACTIONS ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS CONDUIT DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA SLGRI :

Le PAPI d'intention des vals de l'Orléanais

Type de projet : PAPI d'intention (Labellisation du comité de bassin Loire-Bretagne le 24 octobre 2019)

Périmètre : périmètre de la stratégie locale

Porteur de projet : Orléans Métropole

Montant global : 2 198 000 €

Durée : 3 ans.

Plan de financement :

Financeurs	Montants de la participation €	Pourcentage %
Etat	1 032 320 €	47 %
Europe (FEDER)	708 500 €	32 %
Collectivités locales	457 180 €	21 %
TOTAL	2 198 000,00 €	100,00 %

Actions:

Axe 0 : Animation et suivi de la mise en oeuvre du PAPI – **250 000 €**

Fiche action n°0-1	Portage et animation du PAPI
Fiche action n°0-2	Mettre en oeuvre la stratégie de communication et de consultation du public

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque - **863 000 €**

Fiche-action n° 1-1	Écrire le dossier du PAPI des vals de l'Orléanais
Fiche-action n° 1-2	Réaliser les études ACB/AMC des scénarios d'aménagement hydraulique

	projetés (axes 6 et 7)
Fiche-action n° 1-3	Évaluer l'incidence du changement climatique sur le territoire du PAPI
Fiche-action n° 1-4	Mener une étude sur le risque de ruissellement et le débordement des cours d'eau hors Loire sur les territoires des Communautés de Communes des Loges et du Val de Sully
Fiche-action n° 1-5	Améliorer les connaissances sur les relations nappes-rivières sur le territoire de la Communauté de Communes du Val de Sully et la Communauté de Communes des Loges
Fiche-action n° 1-6	Former les élus au risque d'inondation
Fiche-action n° 1-7	Développer des actions de sensibilisation au risque inondation auprès du grand public
Fiche-action n° 1-8	Sensibiliser les professionnels du territoire au risque d'inondation et encourager la réalisation de PCA
Fiche-action n° 1-9	Engager la structuration de la gouvernance pour la gestion des ouvrages hydrauliques
Fiche-action n° 1-10	Accompagner les communes dans l'élaboration et/ou la mise à jour de leur DICRIM
Fiche-action n° 1-11	Accompagner les communes dans la diffusion de leur DICRIM via le site internet communal
Fiche-action n° 1-12	Elaborer un DICRIM numérique sur une ville pilote du périmètre du PAPI et engager des réflexions pour étendre cette action à l'ensemble du périmètre du PAPI
Fiche-action n° 1-13	Mettre à jour les DICRIM
Fiche-action n° 1-14	Réaliser une étude historique et saisir les informations dans la BDHI
Fiche-action n° 1-15	Etablir un plan de pose de repères de crue

Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations - 200 000 €

Fiche-action n°2-1	Développer des outils de prévision des crues
--------------------	--

Axe 3 : Alerte et gestion de crise - 0 €

Fiche-action n° 3-1	Accompagner la mise à jour les Plans Communaux de Sauvegarde
Fiche-action n° 3-2	Accompagner le développement des Réserves Communales de Sécurité Civile (RCSC) sur le territoire du PAPI
Fiche-action n° 3-3	Accompagner à la réalisation d'exercices de crise à l'échelle communale et/ou intercommunale
Fiche-action n° 3-4	Établir un bilan des outils d'alerte expérimentés par les acteurs du territoire
Fiche-action n° 3-5	Créer un référentiel de données utiles à la gestion de crise
Fiche-action n° 3-6	Sensibiliser les directrices et directeurs d'établissements de santé à la gestion de crise inondation en lien avec le SDIS.

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme - 30 000 €

Fiche-action n°4-1	Intégrer les connaissances acquises sur l'aléa inondation dans le PLU Métropolitain d'Orléans Métropole
Fiche-action n°4-2	Formaliser les nouvelles connaissances en matière de ruissellement et de débordement de cours d'eau auprès des communes
Fiche-action n°4-3	Accompagner la réalisation des zonages pluviaux sur le territoire
Fiche-action n°4-4	Accompagner les instructeurs du réseau ADS pour l'instruction des projets situés en zone inondable

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes - 55 000 €

Fiche-action n° 5-1	Etablir un diagnostic global de vulnérabilité du territoire
Fiche-action n° 5-2	Pérenniser et étendre les campagnes de diagnostic de vulnérabilité des enjeux exposés

Axe 6 : Ralentissement des écoulements - 250 000 €

Fiche action n°6-1	Poursuivre l'entretien et la restauration des écoulements du lit de la Loire
Fiche-action n°6-2	Améliorer la connaissance des réseaux de fossés pour une meilleure gestion des écoulements
Fiche-action n°6-3	Définir une stratégie de gestion des axes de ruissellement et débordements de cours d'eau

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques - 550 000 €

Fiche action n°7-1	Etudier la fonctionnalité des digues de second rang : digues de la Chevauchée, digue de la vieille Levée
Fiche-action n°7-2	Tester différents scénarios d'aménagement du val de Bou
Fiche-action n°7-3	Etudier la faisabilité de la digue de Saint-Jean-le-Blanc
Fiche-action n°7-4	Elaborer les programmes techniques de fiabilisation du val d'Ouzouer et du Val de Sully